Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 72 (1975)
Heft: 10

Artikel: Les abeilles et les fruits mur
Autor: Vidano, C.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1067398

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'opération se termine par le découpage des cellules royales du rayon scarifié.

Pour la production de gelée royale n'importe quel rayon non vieilli peut servir, ayant des larves de 24-36 heures ; ainsi seront obtenues des amorces contenant beaucoup de gelée royale, jusqu'à 240 par surface de rayon.

Il est intéressant de noter que les œufs, autant que les jeunes larves des cellules marginales du champ de la moitié du rayon que nous scarifions, sont éloignés par les abeilles. Nous ne connaissons pas la cause de ce comportement, mais il réduit le risque d'une critique que trop d'amorces auraient été transmises à l'élevage. Nous inclinons à croire que cela répond à une tendance naturelle de limiter le champ de travail, car à l'intérieur du champ d'élevage il n'y a point de places vides.

DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE ÉTRANGÈRE

LES ABEILLES ET LES FRUITS MURS

C. Vidano, Italie

L'apiculteur doit surmonter de nombreuses difficultés pour obtenir un honnête avantage de son travail difficile. L'entretien d'un rucher offre le plus souvent des satisfactions plutôt sentimentales qu'économiques, surtout quand il s'agit des apiculteurs « amateurs » qui, avec les « professionnels », apportent, grâce à l'activité pollinisatrice des abeilles, de grands avantages à la collectivité. Les écologistes, qui s'occupent des problèmes biotiques, connaissent l'importance des abeilles pour la conservation de la flore spontanée de même que les apiculteurs évolués n'ignorent pas ses bienfaits pour les cultures fourragères, pour l'horticulture et la pomoculture. En plus, nous devons tous reconnaître aux abeilles la vertu de préparer (outre l'élaboration de la cire et de la gelée royale) des produits qui jouissent d'un prestige toujours plus grand tels le miel, le pollen et la propolis, produits qui autrement seraient perdus à jamais.

La signification de la présence utile des abeilles devrait être maintenant du domaine public, même si tout le monde n'a pas eu l'occasion de capter la sublime définition de Virgile « Carmina non

dant panem, sic vos non vobis mellificatis apes ». Le fait est qu'une bonne partie de la collectivité traite, directement ou indirectement, en ennemis ceux qui soignent avec amour les abeilles. L'apiculteur, au lieu de recevoir des témoignages de gratitude subit des dommages lourds et reçoit des accusations injustes. Dévastations, incendies et vols de ruches, hécatombes d'abeilles mortes à la suite des traitements antiparasitaires appliqués déraisonnablement, les fraudes concernant la destination du sucre dénaturé qui, au lieu d'arriver aux apiculteurs comme provisions d'hiver pour les abeilles est employé clandestinement à d'autres fins, constituent des tableaux incivils et malheureusement fréquents dans le monde apicole. Plus encore, chaque année, depuis la fin de l'été jusqu'au début de l'automne on renouvelle copieusement les calomnies à l'adresse des abeilles pour les dégâts faits aux fruits mûrs.

L'indice que cette année les plaintes des pomiculteurs en général et des viticulteurs en particulier éclatent, m'a été offert dès juillet et août pendant le mûrissement des prunes reines-claudes et des poires William qui, dans les petits vergers surtout, avaient été fréquemment visitées et lourdement endommagées par les guêpes. Même alors, il n'a pas été facile de convaincre les perdants que les dommages ne devaient pas être attribués aux abeilles, parce que bien que le phénomène était sans équivoque et de manière réitérée dû aux guêpes, des personnes incompétentes s'obstinaient à accuser les inoffensives abeilles, absentes pourtant. Il semble inconcevable, mais dans nos villages, les préjugés et l'ignorance incitent à l'erreur grossière de prendre guêpes pour abeilles.

Les abeilles, insectes sociaux reconnus pour glyciphages, collectent normalement le nectar des fleurs ou le miellat produit par les insectes phytophages ; bien qu'elles utilisent parfois, mais pas fréquemment, les substances sucrées qui s'égouttent des fruits mûrs abîmés. Des prunes, des pêches, des poires, des figues et surtout des raisins peuvent attirer les abeilles mais seulement quand il y a une solution de continuité provoquée par diverses causes comme par exemple les coups de grêle, les piqûres des guêpes, les coups de bec des oiseaux frugivores, mais jamais par les abeilles.

L'appareil buccal de l'abeille est du type pour lécher et sucer. Il est formé d'une lèvre supérieure, de deux mandibules avec des appendices et d'une lèvre inférieure elle aussi pourvue d'appendices. En dehors de la ruche l'abeille butineuse n'utilise que les galea (la paire d'appendices maxillaires) et la trompe. Ces appendices allongés et flexibles servent à lécher et à sucer des substances fluides ou (quand il s'agit de cristaux de sucre) fluidifiées à l'aide de la salive, mais ils n'arrivent pas à entamer la peau du fruit car

pour cela il faut des mandibules aux marges coupantes et dentées. Les mandibules des abeilles ont au contraire les marges émoussées et elles ne sont pas dentées ; elles sont utiles exclusivement aux opérations que l'abeille doit effectuer à l'intérieur de la ruche : enlever les écailles de cire, préparer la nourriture (miel et pollen) pour les larves du troisième, quatrième et cinquième âge, transporter hors de la ruche les abeilles mortes, les restes d'opercules, etc.

D'autres espèces de guêpes sociales appartenant aux genres *Vespula, Vespa* et *Polistes* sont connues aussi comme glyciphages dans le stade imaginal. Tandis que leurs larves sont nourries couramment d'insectes, de mouches surtout, les adultes préfèrent ingérer des substances douces comme le nectar des fleurs, le miellat produit par les aphides (les pucerons vrais) et les cochenilles, le miel et surtout la pulpe des fruits mûrs. Des prunes, des pêches, des poires et surtout des raisins sont attaqués avec une avidité toute particulière.

L'appareil buccal de la guêpe est du type pour mâcher et lécher. Il se compose d'appendices similaires à ceux de l'abeille desquels ils diffèrent surtout en ce qui concerne la structure des mandibules très robustes, coupantes et dentées distalement. Avec cette paire de forts appendices buccaux les guêpes incisent facilement la peau ou l'épicarpe des fruits mûrs pour se nourrir de la masse douce qui se trouve sous le mésocarpe. Une fois commencé l'écoulement du jus, qui par l'intervention d'autres guêpes acquiert vite des dimensions importantes, différents insectes glyciphages dont les abeilles, profitent de l'inattendue source sucrée.

Avant de me décider à écrire ces quelques lignes à la défense des abeilles et de l'apiculture, encore que je connaissais avec précision en tant qu'entomologiste le problème des dégâts provoqués par les insectes aux fruits mûrs, j'ai voulu faire des investigations dans les vignobles piémontais, où les abeilles ont été avec insistance accusées d'avoir provoqué des dommages aux raisins.

Partout, dans les Langues, dans le Montferrat, dans le Canavese et dans la zone de Gattinara on rencontrait souvent des guêpes qui se nourrissaient sur les grappes plus exposées au soleil, s'attaquant surtout aux grains de la partie supérieure. Evidemment, il y avait aussi des abeilles. Mais, tandis que les premières représentées dans l'ordre de la fréquence par *Vespula germanica* F., *Vespa crabro* L., ou le bourdon et *Polistes gallicus* L., provoquaient des solutions de continuité dans les grains en leur coupant la peau et en extrayant la pulpe, les autres, *Apis mellifera ligustica* Spin., se limitaient à lécher le jus doux qui s'écoulait des écorchures préexistantes.

Même un profane pouvait alors comprendre le comportement différent des deux types de présences et observer que celle des abeilles, relativement réduite, était conditionnée par celle prioritaire des guêpes. Des fois l'accusation était raffermie, bien qu'indirectement, soit par les viticulteurs, soit par leurs conseillers improvisés, par le fait que les abeilles transportaient en tout cas du jus sucré.

Une fois élucidé le fait que l'intervention première est due aux guêpes, ainsi que les entomologistes l'avaient toujours démontré, c'est le lieu de rappeler que l'intervention secondaire des abeilles est bienfaisante. Les œnologues et les phytopathologistes le démontrent. En fait, les grains desquels s'écoulent le jus sans être secs subissent des altérations ultérieures à cause de l'installation des micro-organismes qui provoquent le développement de l'acidité (les bactéries acétiques) ou l'apparition des moisissures *(Botrytis, Mucor, Penicillium, Rhizopus).* Les plus à craindre sont surtout les infestations de pourriture grise de la vigne qui, dans des conditions d'humidité élevée, entraînent vite les grains voisins jusqu'à la destruction de grappes entières.

En réalité, par l'intervention des abeilles est éliminé le terrain où pourraient s'installer des agents pathogènes particulièrement dangereux. Les grains abîmés par les guêpes et léchés ensuite par les abeilles sont momifiés et desséchés partiellement ou totalement en fonction de la dimension de la plaie ; ils sont ainsi épargnés des graves phénomènes pathologiques qui font tache d'huile dans la grappe affectée.

Le sujet traité ici n'est pas nouveau et il sera certainement repris bien des fois à l'avenir. « Repetita iuvant. »

Les pomiculteurs et les viticulteurs désireux de sauver leurs produits des complications provoquées par les guêpes — insectes considérés d'ailleurs fort utiles pour l'économie de l'équilibre des vivants parce qu'étant avec prépondérance carnivores, ils éliminent des myriades d'insectes nocifs — doivent intervenir contre les guêpes mêmes, à l'aide des moyens mécaniques : la destruction des nids et la capture des adultes à l'aide des trappes-appâts.

Dans les régions où les pomiculteurs et les viticulteurs ignorent les bienfaits des utiles abeilles, les apiculteurs évitent d'installer leurs ruches au voisinage des vergers et des vignes pendant la période du mûrissement des fruits.

Tiré d'*Apiacta* 4/1974.